

Revue de Presse concernant la révision de la loi sur les bourses

RTS, le 16.12.2013, le 12:45 et le 19:30

Pour visionner les séquences, veuillez cliquer sur le lien ci-dessous :

<http://www.rts.ch/info/regions/vaud/5461194-une-vingtaine-d-associations-vaudoises-mobilisees-pour-les-bourses-d-etudes.html>

24 heures, 17.12.2013

<http://www.24heures.ch/vaud-regions/lausanne-region/fronde-reforme-bourses-etudes-vaudoises/story/30680119>

Article sur le site différent de l'article papier

18 **24 heures** | Mardi 17 décembre 2013

Vaud

Formation

Fronde contre le projet de loi sur les bourses d'études

Selon plusieurs associations et syndicats, les changements prévus par le Canton sont un «retour en arrière»

Jérôme Ducret

Philippe a 22 ans. Née à 18 ans, il a interrompu son gymnase et a quitté ses parents après s'être brouillé avec eux. Puis, après un an et demi durant lequel il a travaillé, il a décidé de se lancer dans une formation de mécanicien. Or, si le nouveau projet de loi du Conseil d'Etat sur les bourses d'études est accepté par le Grand Conseil vaudois, Philippe devra travailler six ans avant d'obtenir une aide en tant qu'indépendant. Soit quatre ans et demi de plus qu'avec la loi actuelle.

Cet exemple, fictif mais réaliste, a été présenté hier lors d'une conférence de presse par des représentants du Centre social protestant (CSP). Le CSP met en garde contre un «retour en arrière» dans les critères d'octroi de bourses aux personnes en formation.

L'organisation à but social n'est pas seule à s'inquiéter. Lors de la conférence de presse, les associations d'étudiants de l'UNEL et de l'EPFL ont affirmé partager les inquiétudes du CSP et fait part de leurs propres critiques. «La durée maximale des études mentionnée dans cette loi pose problème», note ainsi Julien Bocquet, secrétaire général de la Fédération des associations d'étudiants de l'UNEL.

Les autres points d'achoppement soulevés autour du montant alloué pour les frais de repas, qui diminuerait, ou du fait que des personnes ayant un permis de séjour N (requérant d'aide) ou F (admission provisoire) n'auraient plus droit à une aide.

Un «comité unitaire» s'est mobilisé contre ce projet de loi. En font partie, notamment, le syndicat SUD, l'association des étudiants de l'EPFL (École d'études sociales et pédagogiques de Lausanne), les Jeunes verts vaudois, la Gauche... Avec le soutien du CSP, des syndicats Unia et SSP, mais

pas celui des jeunes socialistes vaudois (lire ci-dessous).

Comme au Portugal

Arthur Anderset, étudiant et représentant de «SUD étudiant-e, précaire» et du «comité unitaire de mobilisation», lance un clair «Ça suffit!». Selon lui, les standards actuels d'aide à la formation sont, en Suisse, beaucoup trop bas: «Nous sommes au niveau du Portugal, le dernier pays européen dans ce domaine.» Les participants à la conférence de presse

souhaitent de fait une initiative fédérale lancée par l'Union nationale des étudiants de Suisse (UNES), qui demande une harmonisation à la hausse.

Serge Loutan, chef du Service vaudois de l'enseignement spécialisé et de l'aide à la formation, explique que le changement des conditions d'octroi du statut d'indépendant et l'exclusion des permis N ou F découlent de l'application d'un accord intercantonal agréé par Vaud. «Dans le cas très particulier de Philippe, si ses pa-

rents n'ont pas assez de ressources pour la prise en charge de sa formation, l'Etat lui donnera une bourse égale à celle d'un indépendant», argumente Serge Loutan.

Il ajoute que le projet, qui devrait passer au parlement au printemps, amène «plusieurs améliorations» par rapport à la situation actuelle, comme la possibilité pour les boursiers d'étudier à temps partiel. Et il rappelle que Vaud se trouve dans le peloton de tête pour ce qui est du montant moyen des bourses par habitant.



Plusieurs organisations sociales ou politiques du canton, dont SUD et le CSP, espèrent que le projet du Conseil d'Etat vaudois sera revu avant de devenir une loi. GÉRALD BOSSHAARD

Une manif avec des soutiens variables

Un comité unitaire appelle à descendre dans les rues, ce mercredi, pour protester contre la réforme projetée de la loi sur les bourses d'études. Sans surprise, il est constitué d'organisations (syndicats, comités, partis et autres) plutôt à gauche. Or il en est un qui figurait sur la liste et qui n'y est plus. La Jeunesse socialiste vaudoise, dont le logo a disparu des appels à manifester, a en effet diffusé il y a quelques jours un communiqué informant que le projet de loi n'était «pas parfait» mais que de «nombreux changements proposés» étaient «bénéfiques aux étudiants». «Le fait que notre nom figure sur la liste au départ était notre erreur», précise Julien Riblet, porte-parole de la JSV. Que la conseillère d'Etat en charge du dossier soit aussi socialiste ne semble pas perturber aux yeux de la JSV. Quant à la FAE (Fédération des associations d'étudiants de l'UNEL), comme son homologue de l'EPFL, PAGEPoly, elle n'a pas de position quant à la manifestation, mais se montre critique sur le projet de loi. Dans une prise de position datant de septembre, elle parlait d'un accord intercantonal sur les bourses «insuffisant», mais appliqué de manière «raisonnable» par le Conseil d'Etat vaudois. Hier, la position de la FAE sur le même sujet allait plus loin: le projet vaudois n'était «pas acceptable», malgré de «réels progrès».



La fronde s'organise contre la réforme des bourses d'études

FORMATION • Associations et syndicats craignent une péjoration de la situation de certains étudiants et apprentis. Mobilisation en vue.



Plus de 200 boursiers ont défilé aujourd'hui comme indépendants pendant ce strict exercice.

BAZOUZELLE

La réforme de système vaudois de bourses d'études et d'apprentissage suscite de vives inquiétudes. Hier, le Centre social protestant (CSP Vaud), le Réseau des associations d'étudiants de l'Université de Lausanne (REA) et le Comité cantonal de mobilisation sur les bourses d'études ont déposé un communiqué et réclamé des adaptations au projet de loi. Une manifestation est prévue mercredi à Lausanne.

Déposé début novembre par le Conseil d'Etat (anciennement du conseil), le projet de révision de la Loi sur l'aide aux études et à la formation professionnelle répond à l'ordonnance fédérale et est en vigueur depuis 2012. L'arrêté cantonal fixe un cadre national que les cantons peuvent élargir. La réforme vaudoise prévoit plusieurs modifications, notamment la reconnaissance des bourses à temps partiel ou en cas de faible stabilité des étudiants.

Indépendance financière

Malgré la réforme en cours, certains boursiers, notamment à finalité commerciale et à court terme, craignent. Le développement des critères pour la reconnaissance de l'indépen-

dance financière par exemple inquiète. Ce statut permet à des jeunes de moins de 20 ans de travailler et de payer leurs frais de dépenses des bourses élites. L'accès à ce régime sera restreint. «Ce critère à 200 le nombre de boursiers aujourd'hui indépendants qui perdrait ce statut», souligne Christiane Laperrière, responsable sociale à Jai Genève, le syndicat jeunesse de CSP-Vaud.

D'autres inquiètes de la loi sur les bourses, comme l'absence des étrangers pour le N et E le meilleur des critères de calcul – notamment l'effort des parents – ou la réduction des frais de logement à 750 francs par jour. Des critères globaux, Christiane Laperrière estime que le financement de la formation est la première préoccupation des nombreux jeunes qui restent dans les bourses, classées également dans ce dernier.

La MAI ajoute un aspect spécifique aux études universitaires. Avec la nouvelle loi, l'aide financière de l'Etat se réduira pas au-delà de deux semaines après la date maximale prévue pour une formation. Un certain plus d'étudiants sont concernés de prolonger leurs études. «Une personne obtient sans aucun plus de temps pour terminer son

travail qu'elle finisse l'alternance d'un boursier», relate Joëlle Bouquet, secrétaire générale de la MAI. L'Agopoli, association des étudiants de l'EPFL, est sur la même longueur d'onde.

Vaud, canton généreux

«Je demande toujours plus aux boursiers, mais leur en donner les moyens. Ça va être une tâche énorme», dit également SUD Étudiants et ses proches. Selon lui, de nombreux autres projets de bourses, dont que toujours plus de jeunes sont obligés de travailler pour financer leurs études. Plus par le système, le comité cantonal reconnaît plus d'effort, davantage d'organisations syndicales, associatives et politiques, universitaires et non gouvernementales.

De son côté, l'Etat de Vaud rappelle régulièrement que son dispositif n'est pas des plus généreux de Suisse. L'ancien projet de loi n'a en conséquence recueilli des réactions positives et le projet adopté leur légèreté comparée aux expériences, ajoutant le Conseil d'Etat. Les autres de dossiers sont déposés en justice comme celui de Geneviève, 17 ans, à Monthey, issu d'un dossier de 2012, et de Stéphane, Lausanne.

FRONTALIÈRES

Eveline Widmer-Schlumpf a répondu à Moscovici

La conseillère fédérale Eveline Widmer-Schlumpf a répondu hier au ministre français de l'Éducation Pierre Moscovici, qui était passé de Toulouse à Genève à quelques heures dans le cadre de Vaud. Il déplorait dans une lettre la position négative qu'un boursier habitué au montant de 1200 francs de son lieu de travail.

«Ce lettre a été envoyée en français, a indiqué à l'ATS Roland Meier, porte-parole de l'Agence vaudoise des bourses (AVB)». «Le problème du cadre de Vaud soulève des questions politiques, qui seront abordées dans le cadre de dialogue tripartite, dit le département, sans toutefois éliminer l'existence de problèmes sur le contenu de la loi».

De son côté, le Département vaudois des finances et des affaires économiques assure l'équilibre budgétaire et du contenu de la réponse à Pierre Moscovici.

«Nous participons aux discussions techniques entre la Confédération et les cantons français sur les cas concrets, ce qui est le plus important pour nous», relève également Laurence Berthelot, collaboratrice personnelle de Pierre Moscovici, le ministre français des Finances. Il ajoute qu'il sera répondu sur le



On ignore quel est le contenu de la lettre d'Eveline Widmer-Schlumpf, enroulé.

final, mais pas probable avant le règlement de ces cas.

Une rencontre franco-suisse devait avoir lieu lundi à Paris, portant entre autres sur les questions de statut de frontaliers et des boursiers français. Une information pour le moment n'est pas connue.

La réforme différencie entre le cadre de Vaud et la France figure le statut de frontaliers, souvent accablés aux bourses qui reviennent jusqu'à 1500 francs de moins de la Suisse. Les boursiers frontaliers payent à la Suisse, mais peuvent à recevoir plus de 2000.

LAUSANNE

Ouverture du procès de l'ancien professeur de théâtre d'Aigle

Le procès de l'ancien directeur de Théâtre de l'Etat de l'Aigle (TSA) pour avoir fait passer des chèques non honoraires de Lausanne entre 2002 et 2010, l'ouverture de 14 ans a débuté mardi devant plusieurs centaines de la municipalité de l'Aigle. L'ancien directeur d'Etat d'Etat est en conflit avec des enfants et de nombreux associés. Il a été l'objet de l'ordonnance de l'Etat qui lui a été imposée.

Dans le cadre de son activité, l'ancien directeur de l'Etat a été impliqué dans des affaires judiciaires complexes avec

quatre de ses élèves, dont une seule a été jugée pénale. Des chefs de ses participations à l'Etat d'Etat ont été jugés en 2012 et 2013, l'ouverture de 14 ans a débuté mardi devant plusieurs centaines de la municipalité de l'Aigle.

Dans le cas le plus grave, l'accusé avait fait à des fois d'abus de confiance de plus de 100 millions, au moment même que l'ancien directeur d'Etat en l'honneur et à l'Etat de l'Etat, l'ancien directeur d'Etat, son ancienne élève ont impliqué qu'elle était une ancienne de lui et ont accepté un autre par peur de perdre son affectation.

LE TEMPS

Vaud Lundi 16 décembre 2013

Fronde contre la révision de l'aide à la formation

Par ATS

Une vingtaine d'organisations se sont regroupées pour protester contre le projet de révision de la loi sur l'aide aux études et dénoncer un risque de précarisation

Des associations montent au créneau face aux risques que comporte la révision de la loi sur l'aide aux études et à la formation professionnelle (LAEF). Elles dénoncent des pertes d'acquis et des risques de précarisation.

Malgré quelques améliorations, le projet du gouvernement contient «des retours en arrière», a déploré lundi à Lausanne Caroline Regamey, chargée de recherches et de politiques sociales au Centre social protestant (CSP Vaud). Le durcissement de certains critères ou un nouveau mode de calcul vont «péjorer» le sort de jeunes en formation.

Le projet de révision, présenté en novembre par le Conseil d'Etat, prévoit des critères beaucoup plus restrictifs en matière de reconnaissance de l'indépendance financière, a renchéri Christine Dupertuis, travailleuse sociale au CSP. L'accès à une bourse pour les personnes indépendantes, qui ne dépendent plus de leurs parents et qui ont acquis le droit à une bourse grâce une activité rémunérée, est nettement restreint.

La modification de certains modes de calcul contribuerait à augmenter l'effort demandé aux familles, selon Christine Dupertuis. Autre régression dénoncée: les économies sur les frais de repas à l'extérieur, soit 4,5 millions de francs, a relevé la responsable.

Face à ces menaces, un comité unitaire de mobilisation s'est formé. Regroupant plus d'une vingtaine d'organisations associatives, syndicales et politiques, il appelle à manifester mercredi soir à Lausanne, a indiqué Arthur Auderset, de SUD Etudiant-e-s et Précaires.

«Ça suffit», a lancé le responsable, jugeant le bilan du projet de loi «extrêmement négatif». «La précarité sociale produit de l'échec», a-t-il poursuivi. «On demande de plus en plus aux jeunes», qui sont déjà une large majorité à travailler à côté de leurs études. Le premier passage du projet de loi devant la commission du Grand Conseil est prévu début janvier.

LE TEMPS © 2013 Le Temps SA

24 Heures, 19.12.2013

Article différent sur le site de l'article papier

<http://www.24heures.ch/vaud-regions/lausanne-region/certaine-manifestants-bourses-etudes/story/17021751>

Une centaine de manifestants pour les bourses

Réunis à Lausanne, ils voulaient protester contre des projets de démantèlement des aides aux études

«Il en faut peu pour étudier, si peu qu'on veut tout nous enlever...» Ou encore: «Dans les bourses, ils voulaient tailler...» Sur l'air de la Carmagnole ou de la chanson fétiche du Livre de la jungle, une centaine de manifestants sont descendus hier vers 18 h dans les rues du centre-ville lausannois.

Ils étaient là pour protester contre des projets de réformes des bourses d'études dans plu-



Les manifestants protestaient contre des projets de réforme des bourses d'études dans plusieurs cantons. PHILIPPE HAEDER

sieurs cantons et aussi au niveau national. La manifestation, convoquée par une petite vingtaine d'organisations, dont le syndicat SUD, est allée huer les bureaux de Pascal Broulis, conseiller d'Etat vaudois en charge des finances.

Puis les protestataires se sont dirigés vers la Cité, bloquant les colonnes d'automobilistes venus pour les ouvertures nocturnes des commerces. Ils ont fait halte sous les bureaux de la conseillère d'Etat Anne-Catherine Lyon, en charge de la Formation, pour dire tout le mal qu'ils pensaient de son projet de refonte de la loi sur l'aide à la formation (24 heures de mardi). J.DU.

Le Courrier, 19 décembre 2013

EN BREF

LAUSANNE

Manifestation pour les bourses d'études

Entre 150 et 200 personnes, pour la plupart des jeunes en formation, sont descendues dans la rue hier à Lausanne pour dénoncer les mesures d'austérité qui menacent les bourses d'études et d'apprentissage. Les manifestants craignent une dégradation de leurs acquis. «Vivre et étudier sans galère, des bourses pour le faire», ont scandé les manifestants au centre-ville. Les jeunes ont brocardé la cheffe du Département de la formation, Anne-Catherine Lyon, et déposé des ciseaux géants – «les ciseaux des coupes budgétaires» – devant la porte de Pascal Broulis, le chef des Finances cantonales. Une révision de la loi sur les bourses d'études sera discutée en janvier au Grand Conseil vaudois. Elle intègre les dispositions d'un Concordat intercantonal qui harmonise les pratiques en Suisse, péjorant certaines prestations aujourd'hui accordées dans le canton. ATS

20 minutes, 19 décembre 2013

<http://www.20min.ch/ro/news/vaud/story/Manifestation-pour-les-bourses-d-etudes-21692864>

Etudiants dans la rue



Les jeunes contestaient la baisse des bourses. -KEY

LAUSANNE. «Vivre et étudier sans galère, des bourses pour le faire.» C'est le slogan qu'ont scandé 150 à 200 manifestants hier soir. Ceux-ci étaient descendus dans la rue pour dénoncer les mesures d'austérité qui visent les soutiens aux étudiants et apprentis vaudois. Les participants ont brocardé la cheffe du Département de la formation, Anne-Catherine Lyon, et déposé des ciseaux géants symbolisant les coupes budgétaires devant la porte du ministre des Finances. La loi sur les bourses d'études sera discutée en janvier au Grand Conseil. Le texte devrait obliger l'Etat à revoir ses soutiens à la baisse, dans le but d'harmoniser les pratiques entre les cantons. -JOG/ATS

Blog de la rédaction de Rouge FM, mise à jour le 18 décembre 2013

<http://blogredaction.rougefm.com/actu/2013/12/18/bourses-detudes-grogne-autour-du-projet-de-loi-vaudois/>

Jet Service, 07.01.2014